

RC64 : GUIDE ET CONTACTS IMPORTANTS



PERSONNES CONTACT DE L'OMS

1. DR YOUSSEF GAMATIE, REPRESENTANT OMS	TEL.: 97 97 82 82
2. DR ARISTIDE ROCH SOSSOU, HEBERGEMENT	TEL.: 97 60 40 95
3. MR COLLINS BOAKYE-AGYEMAN, COMMUNICATION & MEDIA	TEL.: 61 69 40 57
4. MR PATRIC AVOGNON, TRANSPORT	TEL.: 61 69 40 92
5. MR RODRIGUE HOUNTY, TRANSPORT	TEL.: 97 14 44 09
6. MRS ENIKO TOTH, LOGISTIQUE	TEL.: 61 69 40 81
7. MR THOMAS BIKOUMOU, INFORMATIQUE	TEL.: 61 69 40 72
8. MRS LYDIA AHOANGBO, EXPOSITION	TEL.: 97 29 02 57

CONTACT DES PERSONNES DU SERVICE MEDICAL

1. DR ROLAND RIZET, MÉDECIN OMS	TEL.: 61 69 41 13
2. DR ROGER RAKOTOMANGA	TEL.: 96 59 80 81

CONTACTS DU STAFF DE LA SECURITE

1. MR SYLVAIN DAVI, UNDSS	TEL.: 96 38 07 05
2. MR HUGUES ADJOVI, COMMISSAIRE DE POLICE	TEL.: 97 06 15 57



PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISoire 3^{ème} JOUR: Mercredi 5 novembre 2014

8h00-10h30	Point 8 de l'ordre du jour (suite)	Désignation du Directeur régional (Scrutin – séance privée) (Document AFR/RC64/INF.DOC/5)
10h30-11h00	Pause	
11h00-12h30	Point 9 de l'ordre du jour	Progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement liés à la santé dans la Région africaine (Document AFR/RC64/4)
12h30-14h00	Pause déjeuner	
14h00-16h00	Point 10 de l'ordre du jour	Épidémie de maladie à virus Ébola en Afrique de l'Ouest : le point sur la situation et leçons apprises (Document AFR/RC64/9)
16h30-16h30	Pause	
16h30-18h00	Point 11 de l'ordre du jour	Fonds africain pour les urgences de santé publique : accélérer les progrès de la mise en œuvre (Document AFR/RC64/7)

PRIX DU PERSONNEL DE L'OMS



Le Directeur régional félicite M. DIALLO, Amadou Korka sous le regard de la D.G.

Les membres du personnel ci-après ont été primés lors du RC64 pour leurs contributions remarquables en 2014 au travail de l'Organisation dans la Région africaine.

a) Catégorie Meilleur Membre du personnel

- **Mme JIRI, Phyllis** Assistante Graphiste dans GMC/TIP.
- **Mme OMOG-SAMMICK, Marie-Louise**, Assistante Administrative évoluant dans le groupe organique ORD dans l'Unité CAS.
- **Mr ISSIAGA, Konate** Administrateur National Promotion de la Santé au Bureau Pays de la GUINEE.
- **Mr AMOUSSOU, Patrice** Commis Administratif au Bureau de pays du BENIN.
- **Mr DIALLO, Amadou Korka**, Chauffeur au Bureau de pays de la GUINEE.

b) Catégorie du Meilleur Responsable

- **Dr SOSSOU, Rock Aristide** Administrateur National, PEV au Bureau de Pays BENIN.

c) Catégorie de la Meilleure Equipe

- **L'Equipe PEV du Bureau pays du Kenya.**

Disponible sur Internet : <http://www.afro.who.int>

PUBLIÉ EN ANGLAIS, EN FRANÇAIS ET EN PORTUGAIS

No. 02: 4 novembre 2014

PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISoire 2^{ème} JOUR: Mardi 4 novembre 2014

8h15-8h30	Point 5 de l'ordre du jour (suite)	Rapport du Sous-Comité de Vérification des Pouvoirs
8h30-8h35	Point 2 de l'ordre du jour (suite)	Rapport du Sous-Comité des Désignations
8h30-17h00	Point 8 de l'ordre du jour	Désignation du Directeur régional (Entrevues avec les candidats placés sur la liste restreinte – séance privée) (Document AFR/RC64/INF.DOC/5)
19h00		Réception offerte par le Directeur général de l'OMS et le Directeur régional

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DU COMITÉ RÉGIONAL



La cérémonie d'ouverture de la 64^{ème} session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique a eu lieu au Palais des Congrès de Cotonou, en République du Bénin, le 03 novembre 2014.

La cérémonie a enregistré les interventions de :

- Professeur Dorothee Kinde Gazard, Ministre de la Santé de la République du Bénin
- M. François Ibovi, Président de la 63^{ème} session du Comité régional et Ministre de la Santé et de la Population de la République du Congo
- Dr Luis Gomes Sambo, Directeur régional de l'OMS pour l'Afrique
- Dr Margaret Chan, Directeur général de l'OMS
- M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (message lu par le Directeur général de l'OMS)
- Président de la République du Bénin, Son Excellence Dr Thomas Boni Yayi

Sommaire

Extraits du discours du Secrétaire général de l'ONU	2
Extraits du discours du Directeur général de l'OMS	2
Extraits du Rapport du Directeur Régional de l'OMS	3
Critères de désignation du Directeur régional	3
RC64: Guide et contacts importants	4

EXTRAITS DU DISCOURS DE S.E. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BENIN, DR THOMAS BONI YAYI



S.E. Dr Thomas Boni Yayi,
Président de la République du Bénin

Son Excellence le Président de la République du Bénin, le Docteur Thomas Boni Yayi, a ouvert la 64^{ème} session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique au cours duquel il a rendu un vibrant hommage à l'OMS à travers le Directeur général et le Directeur régional de l'OMS. Dans son adresse, il a dit :

« Votre présence à Cotonou constitue à nos yeux une marque d'estime pour notre pays, un témoignage de votre engagement au sein de l'OMS, notre organisation commune, afin qu'elle continue de relever les défis au plan sanitaire en conformité avec les objectifs à lui assignés depuis sa création en 1948.

Je salue également le Dr Luis Gomes Sambo, Directeur régional de l'OMS, qui a consacré tant d'efforts au cours de son mandat qui arrive à terme. Je voudrais, au nom des chefs d'Etat du continent, vous témoigner notre gratitude et celle des populations que vous avez servie avec tant de dévouement lors de votre mandat. Vous avez apporté votre contribution de qualité pour faire progresser les indicateurs sanitaires que vous indiquez.

La présente session du Comité régional s'ouvre dans un contexte marqué par l'épidémie de la maladie à virus Ébola aux conséquences économiques et sociales catastrophiques pour notre continent. Il urge de trouver des solutions les plus efficaces pouvant conduire à son éradication. Je voudrais saluer les initiatives de la communauté internationale dans le sens des différentes recherches pour l'avènement de vaccins pour mettre fin à ce terrible virus.

Madame le Directeur général, je m'en voudrais de ne pas apporter le témoignage que les réformes fondamentales que vous avez initié à la tête de l'Organisation mondiale de la santé et que vous conduisez avec tant de dextérité, resteront à jamais gravées en lettre d'or dans l'histoire de la lutte que l'humanité mène pour le bien-être des populations de tous les continents.

Je voudrais à présent m'adresser à vous, Mesdames et Messieurs les Ministres de la santé, Chefs de délégation, pour vous féliciter pour les initiatives et actions que vous avez engagées dans vos pays respectifs afin d'améliorer le niveau de santé des populations dont vous avez la charge.

Il y a 30 ans, notre regretté compatriote, le Docteur Alfred Comlan Quenum nous a quitté. Ce digne fils du Bénin a donné le meilleur de lui-même au plan sanitaire pour les nations africaines pendant qu'il assumait les fonctions de Directeur régional de l'OMS pour l'Afrique. Qu'il me soit permis d'évoquer à la présente session sa mémoire et lui rendre un hommage bien mérité.

Au cours de la rencontre de Cotonou un nouveau Directeur sera élu à la tête du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique. Je souhaite bonne chance à tous les candidats ».



Mr Ban Ki-moon
Secrétaire général de l'ONU

Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon a exprimé sa solidarité avec les peuples d'Afrique, en particulier ceux de Guinée, du Libéria et de Sierra Leone au sujet de la maladie à virus d'Ebola qui sévit

actuellement dans ces pays.

Dans un discours lu en son nom par le Directeur général de l'OMS, le Dr Margaret Chan, à l'ouverture de la 64^{ème} session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, M. Ban Ki-moon a souligné que le monde fait face à une épidémie d'Ebola sans précédent qui exige une réponse mondiale massive et qui nécessite un partenariat efficace au niveau régional.

Il a souligné que le virus Ebola est non seulement en train de tuer les populations mais aussi qu'il est en train de détruire les familles et les communautés. Elle érode les progrès durement acquis à travers les objectifs du Millénaire pour le développement.

M. Ban Ki-moon a informé les délégués que lui et le Président de la Banque mondiale, le Dr Jim Kim, ont récemment rencontré la Présidente de la Commission de l'Union africaine - Dr Nkosazana Dlamini Zuma, à Addis-Abeba. Ils ont discuté de la façon dont les trois organisations pourraient apporter une assistance pour endiguer l'épidémie d'Ebola en Afrique.

Le Secrétaire général a informé les délégués à la réunion qu'il a établi la Mission des Nations Unies pour les interventions d'urgence Ebola (UNMEER), le premier du genre dans le monde, pour lutter contre la maladie à virus Ebola. Il a saisi cette occasion pour remercier la République du Ghana pour avoir accepté d'abriter le siège de cette mission. Il a par conséquent demandé aux honorables Ministres de la Santé de faire preuve de leadership au moment où la communauté internationale renforce sa réponse.

M. Ban Ki-moon a rappelé aux participants la nécessité de veiller à ce que les plans de préparation soient élaborés. Les fonds soient disponibles pour la mise en œuvre. UNMEER veillera à ce que les pays disposent des outils et des orientations nécessaires.

M. Ban Ki-moon a mis l'accent sur le fait qu'au moment où les pays formulent les programmes de développement post-2015, il est nécessaire de renforcer les systèmes de santé africains car ils constituent le seul moyen de prévenir de futures épidémies et de construire des sociétés dynamiques et saines.

EXTRAITS DU DISCOURS DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OMS



Dr Margaret Chan
Directeur général de l'OMS

L'épidémie de la maladie à virus Ebola qui sévit en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone a fait reculer la stabilité politique et la reprise économique durement acquise et est entrain de renverser et de mettre à rude épreuve des résultats sanitaires récemment obtenus.

Cela a été révélé par le Directeur général de l'OMS, le Dr Margaret Chan, à l'ouverture de la 64^{ème} session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique actuellement en cours à Cotonou, en République du Bénin. "En 2012, l'OMS estimait que 21.000 personnes, dont 95% étaient des enfants, sont décédées

dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest. Ce chiffre représente une amélioration notable par rapport au décès des 34.000 estimés en 2000. Ceci est juste l'une des nombreuses tendances positives qui sont maintenant sous la menace de la maladie à virus Ebola ", a souligné le Dr Chan.

Selon le Dr Chan, la maladie à virus Ebola qui ravage certaines parties de l'Afrique de l'Ouest constitue l'urgence de santé publique la plus grave jamais vue dans les temps modernes. Elle a donc étendu sa plus profonde sympathie aux familles, aux voisins, aux villages entiers, aux communautés qui ont perdu des êtres chers à cause du virus Ebola.

La perte de travailleurs de la santé par le fait de la maladie à virus Ebola a été particulièrement une grande préoccupation pour le secteur de la santé et le Dr Chan a également insisté sur ce point. "Nous devons tous respecter la compassion et le courage de tant de travailleurs de la santé qui ont risqué leur vie de façon désintéressée et les ont perdus. Les trois pays ont perdu certains de leurs plus grands héros humanitaires ", a-t-elle dit.

Pourtant, au milieu de toute cette souffrance et perte, l'OMS continue de revendiquer deux arguments de santé publique soulevés il y a des décennies, et auxquels le monde entier est actuellement en train d'assister en Afrique de l'Ouest. Le premier porte sur la nécessité urgente de renforcer les systèmes de santé longtemps négligés que le Docteur Luis Sambo, Directeur régional de l'OMS pour l'Afrique a toujours défendu.

Les systèmes de santé faibles ont rendu les sociétés vulnérables et facilité la propagation de la maladie à virus Ebola. "Sans infrastructures de santé publique de

base, aucun pays n'est stable. Aucune société n'est en sécurité ", a noté le Dr Chan.

Le second argument de santé publique que l'OMS a toujours eu du mal à mettre en évidence concerne le vaccin et les traitements contre Ebola qui sont inexistant de façon flagrante 40 années après l'apparition de la maladie à virus Ebola. "Pourquoi les cliniciens ont les mains vides, sans vaccins et sans remède? Parce que le virus Ebola a été confiné aux pays pauvres d'Afrique », a déclaré le Dr Chan. En effet, les incitations pour la recherche-développement sont inexistantes car une industrie basée sur le profit ne peut pas investir dans des produits pour les marchés qui ne peuvent pas payer.

Le Dr Chan a également parlé du programme de développement après-2015 en soutenant que l'Afrique doit saisir ce nouveau programme selon ses propres conditions. « Cette région a, par le passé, souffert de mauvais conseils sur le développement. Les solutions futures aux problèmes de l'Afrique doivent être des solutions uniquement africaines », a-t-elle ajouté.

Le Dr Chan a donné l'exemple d'une réunion des Ministres africains de la santé tenue à Luanda, en Angola, où ils ont présenté la couverture maladie universelle comme un moyen d'atteindre et de maintenir les OMD liés à la santé et reconnus comme un élément essentiel de l'agenda de développement post-2015. "C'est ce que j'appelle le leadership", a-t-elle ajouté.

Enfin, le Dr Chan a salué le travail, le dévouement et la contribution inestimable du Directeur régional sortant, le Dr Luis Sambo en ces termes: "Je vous remercie Dr Luis Sambo pour les années de dévouement à l'OMS et à la santé des populations africaines".



Dr Luis Gomes Sambo
Directeur régional de l'OMS

Le Directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, Dr Luis Gomes Sambo, a présenté le travail de l'OMS dans la région africaine sur la période 2012-2013, lors de la 64^{ème} session du Comité régional qui se tient en ce moment à Cotonou, au Bénin.

Selon le Directeur régional, durant cette période, les activités de l'OMS ont été régies par le 11^{ème} Programme général de travail, les Stratégies de Coopération avec les Pays (SCP) et les Orientations stratégiques pour la région africaine 2010-2015.

Le rapport du Directeur régional relève un certain nombre de réalisations qui ont permis d'aller vers l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) liés à la santé. Il s'agit notamment de l'accroissement des investissements

dans le secteur de la santé, de la réduction du taux de mortalité des moins de cinq ans et de la charge de morbidité due aux maladies évitables par la vaccination, au paludisme, à l'infection à VIH et aux maladies tropicales négligées (MTN). D'autres réalisations portent sur l'interruption avec succès de la transmission du poliovirus sauvage dans les pays où la transmission avait été rétablie, la réduction significative de la transmission du poliovirus sauvage au Nigeria et l'élimination de la menace d'épidémie de méningite à méningocoque A.

Concernant les maladies tropicales négligées, le rapport du Directeur régional relève que de manière cumulée 36 pays ont formulé des plans directeurs nationaux intégrés qui sont actuellement en cours de mise en œuvre. Pour ce qui est des maladies non transmissibles, 20 pays ont désormais érigé en priorité leur prévention et leur contrôle en créant des unités, des programmes ou des départements au sein de leurs ministères de la Santé.

Quant aux maladies et aux affections transmissibles et non transmissibles, le Directeur régional a relevé l'excellente collaboration avec le Réseau africain sur la résistance des

vecteurs, qui a abouti à la collecte des données sur la résistance aux insecticides dans la Région. Ces données sont utilisées pour rendre opérationnel le Plan mondial sur la gestion de la résistance aux insecticides. L'OMS a également lancé ses lignes directrices consolidées pour l'utilisation des antirétroviraux dans le traitement et la prévention des infections par le VIH, tout comme elle a élaboré un cadre qui intègre la tuberculose pédiatrique dans le traitement de brève durée sous surveillance directe (DOTS).

Dans le cadre de la riposte aux urgences, le Directeur régional souligne que l'Organisation a coordonné le soutien au volet santé lors des conflits armés et des flambées épidémiques. Ce qui a permis de réduire largement la morbidité et de sauver des vies. De plus, l'OMS, en partenariat avec d'autres parties prenantes clés, s'est occupée des volets alimentation et nutrition dans les crises au Sahel et dans d'autres pays de la région.

Le Directeur régional reconnaît l'existence d'une collaboration plus étroite entre les ministères de la Santé et des Finances, ainsi que la définition de mécanismes plus innovants pour accroître le financement de la santé et la prestation de services en vue d'accélérer les progrès vers la couverture sanitaire universelle. Par ailleurs, l'OMS a apporté son concours aux États Membres pour formuler des politiques nationales grâce à des groupes de travail multisectoriels, pour promouvoir la santé dans toutes les politiques et légiférer sur des risques spécifiques tels que l'usage nocif de l'alcool et le tabagisme.

Cependant, les modestes investissements dans la santé et les réalisations ci-dessus devraient se traduire par de meilleurs résultats de santé. Par exemple, les progrès vers la réalisation des OMD d'ici 2015 sont lents et insuffisants.

Concernant la mise en œuvre du 12^{ème} Programme Général de Travail 2014-2019, le Directeur régional rappelle que l'OMS axera essentiellement son action sur les progrès vers la couverture sanitaire universelle afin de permettre aux pays de maintenir ou d'élargir l'accès aux services de santé essentiels. Une attention particulière sera accordée aux défis relatifs à l'atteinte des OMD actuels liés à la santé tout comme à l'éradication de la poliomyélite et de certaines maladies tropicales négligées.

En outre, l'OMS s'attachera à relever le défi des maladies non transmissibles et de la santé mentale, de la violence, des traumatismes et des handicaps. Elle veillera à faire appliquer les dispositions du Règlement sanitaire international (2005). D'autres domaines concernent l'amélioration de l'accès à des produits médicaux essentiels de grande qualité et abordables, et l'action sur les déterminants sociaux, économiques et environnementaux de la santé en tant que moyen de réduire les inégalités en santé au sein des pays et entre ceux-ci.

CRITERES DE DESIGNATION DU DIRECTEUR REGIONAL

- **Parfaite connaissance et adhésion à la mission de l'OMS**
 - Connaissance parfaite de la mission, des rôles, fonctions, politiques et stratégies de l'OMS.
- **Aptitude reconnue à diriger**
 - Avoir une vision, être dynamique et orienté vers l'obtention de résultats
 - Capacité à communiquer d'une manière claire, efficace et persuasive, tant oralement que par écrit,
 - Faire preuve d'une haute intégrité personnelle et d'une grande capacité à résister aux pressions des gouvernements ou de groupes privés agissant à l'encontre des intérêts défendus par l'Organisation.
- **Aptitude reconnue à gérer**
 - Avoir une grande capacité d'analyse et une aptitude à fixer des buts et objectifs clairs, à concevoir des programmes permettant une utilisation optimale de l'ensemble des ressources de l'Organisation, et à mettre en œuvre un processus rigoureux de suivi et d'évaluation de l'action de l'Organisation dans la Région.
 - Capacité à collaborer efficacement avec des responsables, tant au niveau national qu'au niveau international, du secteur de la santé et d'autres secteurs.
- **Qualifications professionnelles et compétences techniques**
 - Professionnellement qualifié dans le domaine médical et avoir une connaissance approfondie des questions de santé publique et à sa base épidémiologique.
- **Sensibilité aux différences culturelles, sociales, politiques et autres**
 - Avoir une connaissance approfondie des différences culturelles, sociales, politiques et linguistiques existant dans la Région et en tenir compte.
 - Maîtriser au moins une des trois langues de travail de la Région et posséder une connaissance pratique d'au moins une des autres langues.
- **Aptitude médicale**
 - Jouir d'un état de santé suffisant pour mener à bien les tâches liées au poste de Directeur régional.

PROCÉDURE DE DÉSIGNATION AU COURS DU COMITÉ RÉGIONAL

- **Les candidats seront interviewés par le Comité en séance privée et ouverte uniquement aux États Membres de la Région, ainsi qu'au personnel essentiel du Secrétariat désigné par le Directeur général.**
- **Les interviews consistent en un exposé fait par chacun des candidats retenus, qui doit en outre répondre aux questions des membres du Comité.**
- **Le Comité régional sera conduit de la façon suivante :**
 - Limiter la durée de chaque entrevue à 60 minutes, réparties de manière égale:
 - l'exposé oral du candidat
 - et l'échange de questions et de réponses
- **Procédures des questions-réponses**
 - i) Avant le début de chaque exposé, le Secrétariat distribuera à chaque représentant des États membres une feuille de papier pour qu'il y rédige une question.
 - ii) Les questions des représentants sont collectées par le Secrétariat à la fin de l'exposé et remises au Président, qui tire chaque question au hasard avant de la poser au candidat.
 - iii) Le candidat dispose de trois minutes pour répondre à chaque question.